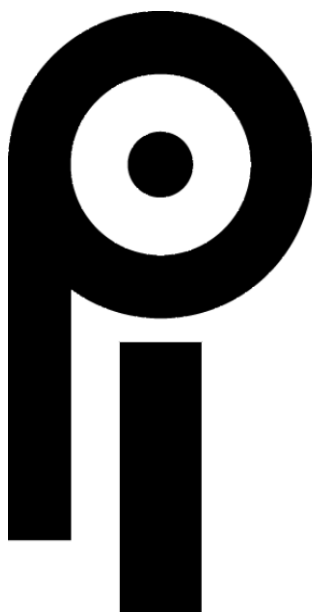


Présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018



**Institut professionnel de la
fonction publique du Canada
(IPFPC)**

Août 2016

Introduction

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) représente environ 55 000 scientifiques, vérificateurs, experts en TI et autres professionnels du secteur public au pays, dont la majorité est employée par le gouvernement fédéral. Nos membres apportent quotidiennement des contributions cruciales au Canada et aux Canadiens. Ils inspectent les aliments que nous mangeons, les jouets et produits que nous utilisons et les vaccins et médicaments desquels nous dépendons; ils émettent des prévisions météorologiques, veillent à la sécurité du transport et interviennent en cas de situations d'urgence qui menacent des vies ou l'environnement; ils favorisent l'innovation au moyen de découvertes reconnues mondialement et de contributions aux solutions trouvées pour des problèmes mondiaux comme le changement climatique, les pandémies, le développement durable et l'alimentation d'une planète affamée. Ils entretiennent les systèmes et services de TI du gouvernement et enquêtent sur l'évasion fiscale et l'évitement fiscal au pays et à l'étranger.

Nous sommes reconnaissants d'avoir la possibilité de soumettre nos commentaires avant le budget fédéral. À notre avis, le budget doit répondre de toute urgence aux priorités suivantes :

S'engager en faveur de la science publique

La science publique doit être reconstruite après avoir subi près de 10 ans de musellement et de compressions par le gouvernement Harper. Un manque important de scientifiques, d'ingénieurs et de chercheurs doit être comblé pour répondre aux besoins nationaux habituels et supplémentaires.

Le budget de 2016 a fait un pas dans la bonne direction pour le secteur des sciences du gouvernement. Des investissements ont été réalisés à Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada, le Conseil national de recherche et Pêches et Océans Canada, et des millions de dollars supplémentaires ont été versés à d'autres ministères pour la prise de décisions éclairées, la protection de la santé, l'amélioration de la compétitivité, le soutien de l'innovation et le renouvellement d'infrastructures. Le gouvernement a été clair sur le fait que la science est un secteur important pour lui.

Cependant, de nombreux détails restent encore inconnus et un grand nombre de préoccupations de longue date doivent être abordées. Par exemple, le budget est resté muet en ce qui concerne le poste précédemment annoncé de dirigeant principal des sciences. Le Canada est très en retard par rapport à d'autres pays en ce qui concerne les investissements en innovation. Parmi les 35 pays de l'OCDE, le Canada fait partie des six pays dont les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (R-D) ont *diminué* depuis l'année 2000. Les données de l'OCDE pour 2013 montrent également que les dépenses intérieures brutes du Canada en R-D, en pourcentage du PIB, représentaient seulement 1,6 %, moins que la moyenne de l'OCDE de 2,4 % et significativement moins que le niveau des États-Unis (2,7 %), de la Corée (4,2 %), de l'Allemagne (2,9 %), de la Suède (3,3 %), de la Finlande (3,3 %) et d'autres pays.

L'intégrité scientifique demeure une préoccupation. Une politique de communications a été émise par le Conseil du Trésor dans le but de mettre fin au « musellement », mais sa mise en œuvre reste inégale parmi les ministères axés sur la science. Les scientifiques ne peuvent toujours pas participer aux conférences qui leur permettent de prendre contact avec la collectivité scientifique. De plus, rien n'indique que le gouvernement a l'intention de consacrer les principes de l'intégrité scientifique dans les conventions collectives, ce qui signifie qu'il n'y a pas de protections exécutoires contre les futurs gouvernements anti-scientifiques.

Recommandations relatives au budget de 2017-2018

- Embaucher 1500 scientifiques fédéraux pour annuler les effets des compressions dommageables
- Investir dans l'innovation et la science pure à l'échelle fédérale, faire du Canada un chef de file mondial dans l'innovation
- Augmenter les fonds pour la participation à des conférences
- Consacrer l'intégrité scientifique dans les conventions collectives

Diminuer les services impartis dès maintenant; augmenter la formation

L'entente entre les employés de la fonction publique et le gouvernement fédéral s'effondre puisque de plus en plus de services sont impartis pour des périodes de plus en plus longues. Cela entraîne des coûts plus élevés pour les Canadiens, moins de transparence et de responsabilisation, moins de mesures de contrôle, une perte des connaissances institutionnelles et la mise en échec des normes d'emploi fédérales en matière de bilinguisme, d'inclusivité et d'embauche basée sur le mérite. Le budget de 2016 a annoncé l'intention de commencer à réduire les dépenses publiques en consultants externes aux niveaux de 2005-2006, mais des cibles plus ambitieuses doivent être atteintes. Le budget de 2016 prévoit 170 millions de dollars en économies pour l'année en cours uniquement. Comme l'a mentionné le *Toronto Star*, à ce rythme¹, 10 autres années seront nécessaires pour que les dépenses soient réduites aux niveaux de 2005-2006, après quoi le gouvernement dépensera encore plusieurs milliards chaque année en impartition. Diminuer l'impartition doit être une priorité pour le gouvernement pour les raisons suivantes :

- Le gouvernement fédéral dépense actuellement plus de 10 milliards de dollars par année en services impartis, un montant plus élevé que ceux des budgets de Statistique Canada, de Santé

¹ « Les libéraux s'engagent à diminuer les dépenses en consultations et en publicité », Alex Boutilier, *Toronto Star*, 27 mars 2016, <https://www.thestar.com/news/canada/2016/03/27/liberals-commit-to-cutting-bill-on-consultants-adverts.html> [TRADUCTION].

Canada, de Pêches et Océans, d'Environnement Canada, du Conseil national de recherches du Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de l'Agence de la santé publique du Canada et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire réunis².

- Cela comprend un montant qui devrait plutôt être dépensé dans l'embauche de nouveaux employés et la formation de ces derniers ainsi que des fonctionnaires actuels. Plus de 8 membres sur 10 (83 %) de l'IPFPC questionnés en 2015 ont révélé qu'aucune formation n'avait été offerte aux employés actuels avant que les postes vacants soient pourvus par des contractuels³.
- Une étude réalisée en 2010 par la Commission de la fonction publique (CFP) a fourni des données probantes révélant que les gestionnaires gouvernementaux n'utilisent pas les dispositions d'impartition correctement et contournent les pratiques d'embauche définies dans la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). La LEFP existe pour veiller à ce que la dotation dans les organismes gouvernementaux soit orientée par des principes comme le mérite, l'intégrité, la transparence, la diversité régionale et ethnique et le bilinguisme.
- Un rapport de 2012 du vérificateur général faisait écho de ces préoccupations et concluait, entre autres choses, que les ministères du gouvernement mènent des évaluations très limitées des bienfaits, des coûts et des risques liés à l'utilisation d'entrepreneurs.
- L'impartition ne permet pas d'économiser de l'argent. Les menaces de « glissement de portée » et de « frais de modifications » sont des sources importantes et cachées d'augmentation des coûts des contrats d'impartition. Un grand nombre de contrats dans les domaines des services de conseil en gestion, des services de conseil en TI et des services d'aide temporaire sont revus au moins une fois.
- Les projets d'impartition, comme le projet de regroupement des services de courriel du gouvernement fédéral que Services partagés Canada (SPC) a confié à Bell-CGI pour 400 millions de dollars, risquent grandement d'accuser des retards importants, de comporter des failles de sécurité et d'engendrer des dépassements de coûts. Le projet Bell-CGI, par exemple, a actuellement plus de 18 mois de retard sur son calendrier. Un audit récent des pratiques d'impartition de SPC a révélé que la majorité des principaux documents manquants parmi les dossiers d'approvisionnement étudiés étaient des documents confirmant que les entrepreneurs respectaient les exigences gouvernementales en matière de sécurité⁴. Le rapport le plus récent du vérificateur général révélait que SPC n'effectue pas correctement la mesure, le suivi ou les rapports qui ont trait à ses coûts, aux progrès ou aux économies relativement à la

² Dépenses budgétaires (budget des dépenses 2015-2016).

³ *Programmé pour l'échec : La sous-traitance coûte cher au gouvernement fédéral, et les finances, les emplois, le moral des employés, la responsabilisation et la productivité en font les frais*, IPFPC, juin 2016.

⁴ « Lent, le courrier? Le nouveau système de messagerie du gouvernement fédéral a six mois de retard sur son calendrier », Kathryn May, *Ottawa Citizen*, 26 juin 2014, <http://ottawacitizen.com/news/national/snail-mail-new-federal-government-email-system-six-months-behind-schedule> [TRADUCTION].

transformation de son infrastructure TI et le regroupement des services de courriel du gouvernement⁵.

- Le fiasco lié au système de paie Phénix est un autre exemple encore non résolu des coûts élevés pour le gouvernement, les contribuables et, surtout, les employés d'une trop grande dépendance sur les produits et services impartis.
- Le Plan stratégique de la technologie de l'information du gouvernement a été annoncé en juin 2016. Il cerne des exigences, mais n'a pas planifié les sommes d'argent et les ressources. Ces facteurs sont déjà la source d'un grand nombre des problèmes actuels de Services partagés Canada.
- Nous sommes également très préoccupés par le fait que la Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage déplacera les services de TI à l'extérieur du gouvernement. L'utilisation de ces services de nuage touchera les serveurs, la conservation, la sauvegarde, les réseaux et d'autres fonctions de TI actuellement fournies par la fonction publique.

Contrairement aux pratiques actuelles, l'impartition des services du gouvernement ne garantit pas que les Canadiens obtiendront, en temps opportun, la meilleure expertise disponible, de façon plus efficiente ou à un coût moindre. La meilleure expertise, la plus efficiente et habituellement la moins dispendieuse pour les services publics existe déjà au sein de la fonction publique et devrait y demeurer. Les Canadiens ont droit à une expertise gouvernementale correspondant aux normes les plus élevées possible. Ils méritent d'avoir des services publics exceptionnels, responsables, sécuritaires, rentables et transparents. Les processus d'embauche de la fonction publique fédérale veillent à ce que les personnes les plus qualifiées soient embauchées et payées de façon juste et transparente. Les raccourcis en matière de RH, comme l'impartition, ne sont pas à la hauteur des fonctionnaires, des services publics et des Canadiens.

Recommandations relatives au budget de 2017-2018

- Ramener le recours aux TI externes et aux autres services professionnels aux niveaux de 2005-2006 d'ici 2019-2020.
- Réinvestir une partie des économies dans la formation, afin d'améliorer la capacité interne du gouvernement.
- Éliminer les obstacles internes qui incitent à l'impartition, comme les gels d'embauche interne et les exigences onéreuses en matière de dotation.

⁵ Rapport de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada, Rapport 4—Services partagés en technologies de l'information http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201602_04_f_41061.html.

Établir une initiative de fiscalité équitable de classe mondiale : Investissement de 600 millions de dollars, 6 milliards de dollars en revenus

La légitimité du système fiscal d'une démocratie avancée est basée sur son intégrité et son équité. L'affaire des « Panama Papers » a mis le sujet en lumière au cours des derniers mois. L'héritage du gouvernement Harper en matière de coupes budgétaires et de maladroites organisationnelles a contribué à un système fiscal de plus en plus dysfonctionnel. Des efforts de restructuration visant à simplifier les processus d'audit et les changements d'orientation ont mené à une capacité réduite et à une perte d'expertise.

Entre 2012 et 2017, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a fermé des bureaux régionaux et a planifié l'élimination de plus de 4000 postes et de près de 1 milliard de dollars de son budget annuel⁶. Ces coupures ont entravé sa capacité à enquêter adéquatement sur les fraudeurs et à réclamer les revenus perdus. Plus de 600 postes de l'IPFPC ont été touchés jusqu'à maintenant. Il en résulte une perte importante de la capacité de différents services, notamment les Enquêtes criminelles, l'Exécution spéciale, les Fraudes fiscales à l'étranger et la Planification fiscale abusive.

Le budget de 2016 contenait des signes encourageants qu'un changement positif était en marche et qu'une ère de revitalisation était à l'horizon. Le premier budget du nouveau gouvernement libéral s'engageait à augmenter les dépenses annuelles moyennes pour l'ARC à 160 millions de dollars sur cinq ans. Le gouvernement fédéral s'est également engagé à participer aux efforts internationaux visant à restreindre l'évasion fiscale, notamment par l'adoption des mesures du Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (BEPS) du G20 et de l'OCDE. De plus, en juillet 2016, l'ARC a diffusé ses premières estimations d'« écart fiscal » pour mesurer la différence entre le montant de revenu perçu par le gouvernement comparativement au montant qui devrait être perçu.

Pour rétablir la confiance publique en l'équité et l'intégrité de notre système fiscal, il faut investir dans le personnel et la structure nécessaires à l'ARC afin de trouver les fraudeurs internationaux et de fournir les revenus grandement nécessaires pour les programmes du gouvernement fédéral. L'organisme *Canadiens pour une fiscalité équitable* estime que la perte de revenu dans les paradis fiscaux représente à elle seule 7,8 milliards de dollars et que près de 199 milliards de dollars de sociétés canadiennes se

⁶ Rapport de l'Agence du revenu du Canada sur les plans et les priorités, 2011-2012 et 2015-2016.

trouvent dans des paradis fiscaux⁷. Il a été signalé que le Canada a recueilli uniquement 13,4 millions de dollars en pénalités liées aux évasions fiscales à l'étranger, alors que l'Australie a recueilli 600 millions de dollars et le Royaume-Uni 3,5 milliards de dollars pour la même période⁸.

Une diminution des ressources à l'ARC signifie une capacité réduite et moins de recettes fiscales. Les compressions du gouvernement Harper n'étaient pas logiques lorsqu'elles ont été annoncées et ne le sont pas plus maintenant. Les chiffres du ministère des Finances révèlent un retour de 10 \$ pour chaque dollar investi dans le combat contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal à l'étranger.

Le budget de 2016 a annoncé de nouvelles dépenses qui devraient rapporter plus de 12 \$ en recette pour chaque dollar investi à l'ARC. Cette annonce est la bienvenue, mais elle n'est pas suffisante; il y a toujours un écart de 600 millions entre la capacité actuelle et ce qui était disponible il y a 5 ans.

Ramener les dépenses aux niveaux de 2011 permettrait au Canada d'établir une initiative de fiscalité équitable de classe mondiale et de devenir un modèle international. Un pays où les entreprises et les personnes riches, celles qui peuvent payer le plus d'impôt et qui souvent font tout pour ne pas en payer, doivent payer leur juste part. L'investissement permettrait de mettre fin aux pratiques louches qui permettent aux grandes entreprises et aux personnes riches de contourner leurs responsabilités fiscales et permettrait aux vérificateurs d'enquêter sur les cas complexes, de leur donner priorité et de fournir les preuves nécessaires pour poursuivre les délinquants. Le Canada pourrait mener des efforts mondiaux visant à s'attaquer aux paradis fiscaux internationaux et rétablir la confiance publique au pays en s'assurant que les lois fiscales canadiennes sont appliquées de façon juste et équitable. Le point le plus positif est que l'application de la loi se paie d'elle-même!

Recommandations relatives au budget de 2017-2018

- Établir une initiative de fiscalité équitable de classe mondiale : Investissement de 600 millions de dollars, 6 milliards de dollars en revenus
- Enquêter sur les cas complexes et poursuivre les délinquants

⁷ Présentation des Canadiens pour une fiscalité équitable au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, 14 février 2013, <http://tackletaxhavens.ca/sites/tackletaxhavens.ca/files/attach/brief%20to%20FINA%20on%20tax%20havens.pdf>.

« Tax Havens: Canada's \$199 Billion Problem » [*Paradis fiscaux : Le problème à 199 milliards de dollars du Canada*], Canadiens pour une fiscalité équitable, 27 juillet 2015, <http://www.taxfairness.ca/fr/node/802>.

⁸ « L'ARC fait condamner une fraction des fraudeurs fiscaux à l'étranger », Marco Chown Oved, *Toronto Star*, 1^{er} août 2016, <https://www.thestar.com/news/world/2016/08/01/cra-convicts-a-fraction-of-offshore-tax-evaders-exclusive.html> [TRADUCTION].

- Cibler les fraudeurs
- Rouvrir des bureaux régionaux